

## Gestion et entretien

A n+2 des travaux, le site paraît fonctionnel et aucun entretien n'est à prévoir à court terme. Une végétalisation significative du site en hydrophytes et héliophytes offrent des supports de ponte fonctionnels pour de nombreuses espèces piscicoles.



"La restauration du bras mort de Mareuil est l'illustration d'un parfait exemple de gestion concertée de l'espace rivière, ces travaux s'intègrent dans un programme global de revalorisation des habitats piscicoles et de promotion de la pêche porté par la Fédération du Lot, la Communauté de communes du Pays de Souillac-Rocamadour et les AAPPMA locales. La concrétisation de ce projet a été précédée d'une étude détaillée ayant pris en compte l'ensemble des enjeux hydrauliques, piscicoles et environnementaux sur ce site NATURA 2000. Un naturaliste a été missionné afin de caractériser les habitats et espèces d'enjeux communautaires, ce qui nous a permis de mesurer les impacts potentiels mais aussi et surtout les gains des travaux engagés en faveur de la biodiversité. Si chaque projet de restauration ne nécessite pas forcément une approche aussi détaillée, l'exemple de la « couasne » de Mareuil peut servir de référence en matière de gain écologique au sens large et démontrer ainsi l'intérêt de ce type de travaux pour la vie piscicole mais aussi pour tout un cortège d'espèces et d'habitats caractéristiques des zones humides."

Patrice JAUBERT  
Directeur de la Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

## Suivi et évaluation

Le protocole d'étude naturaliste suivi lors de l'avant-projet sera répété à n+2 et n+5 par rapport aux travaux. Cet inventaire d'habitats faunistiques et floristiques aura pour objectif d'infirmier ou de confirmer les gains écologiques estimés, notamment par rapport à la colonisation de nouveaux habitats suite aux aménagements. Si le bénéfice est confirmé, l'étude servira de référence pour d'éventuels futurs travaux de réhabilitation de bras morts. Une surveillance annuelle de l'évolution de la composante des habitats, du taux de comblement du site et de la fonctionnalité des frayères est réalisé par la Fédération.

"La restauration de la couasne de Mareuil réalisée à l'automne 2011 par la communauté de communes du "Pays de Souillac Rocamadour" s'inscrit dans un programme global d'aménagements halieutiques de la rivière Dordogne sur notre territoire qui prend en compte à la fois les aspects environnementaux (création de frayères naturelles à brochets, développement de la biodiversité, qualité des paysages...) que les usages liés à la rivière (cales d'accès, maintien de zone de pêche et création de pontons "handipêche", accessibilité au cours d'eau pour les promeneurs...)  
Je me félicite du partenariat mis en œuvre avec les A.A.P.P.M.A. et la Fédération Départementale de la Pêche qui a permis la réussite de cette opération pour un coût de 23 570€ pour ce seul bras mort et de plus de 200 000 € pour l'ensemble du programme."

Gilles LIEBUS  
Président de la communauté de communes du Pays de Souillac Rocamadour.



# La restauration de la couasne de Mareuil (46)

### Bras mort

Département Lot (46)  
Commune Le Roc  
Rivière Dordogne  
Type de milieu Bras mort  
Surface totale Environ 0,6 ha  
Surface restaurée Environ 0,4 ha  
Période de travaux Sept-Oct 2011



## La situation avant travaux



Crédits photos : FDAAPPMA 46 - Communauté de communes du Pays de Souillac Rocamadour

Perturbation observée	Cause de la perturbation	Aménagement envisagé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en eau insuffisante de l'annexe avec exondation régulière pendant la période de reproduction du brochet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Barrages hydrauliques + extraction en lit mineur : modification du régime hydraulique de la Dordogne et incision du lit + Impact des éclusées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Curage en pente douce pour abaisser le niveau du bras mort</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de poches d'eau gênant le ressuyage et créant des pièges à poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts d'embâcles et envasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une rigole de ressuyage et enlèvement d'embâcles</li> <li>Création d'un chenal de libre circulation des poissons.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de végétation herbacée, support de ponte du brochet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermeture du milieu, notamment à cause d'érables négundo qui par ailleurs ne stabilisent pas les berges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bûcheronnage, élagage, création de plateaux frayères et semis</li> </ul>



**CONTACT**  
Maître d'ouvrage délégué (coordinateur de l'opération)  
Communauté de commune du pays de Souillac Rocamadour  
05 65 32 76 08  
cc-pays-de-souillac@wanadoo.fr  
FDAAPPMA 46  
05 65 35 50 22  
info@pechelot.com



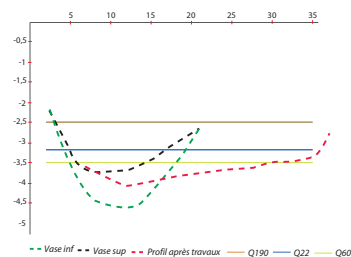
## Études préliminaires et objectifs des maîtres d'ouvrage

Né d'un partenariat entre la FDAAPPMA du Lot, les AAPPMA de St Sozy, Souillac et Gourdon, l'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne et la Communauté de Communes du Pays de Souillac-Rocamadour, un programme de restauration des annexes fluviales et de valorisation de l'activité halieutique a été mis en oeuvre en 2009. Son objectif est de contrer les effets néfastes sur la biodiversité de la perte de la dynamique naturelle de la Dordogne.

La restauration de la frayère à brochet du bras mort de Mareuil fait partie de ce programme. Pour prouver le potentiel écologique de ce site, un naturaliste a été mandaté pour réaliser un inventaire de la faune, de la flore et des habitats d'intérêt communautaire. Six visites ont été réalisées à des périodes bien distinctes. Elles ont permis de mettre en évidence une biodiversité importante et le gain que les travaux envisagés lui procureraient.

Par ailleurs le bienfondé des travaux envisagés a été validé par une étude topographique du milieu mise en relation avec les régimes hydrologiques de la Dordogne. Le graphique suivant illustre sur un transect du bras mort l'enjeu des travaux.

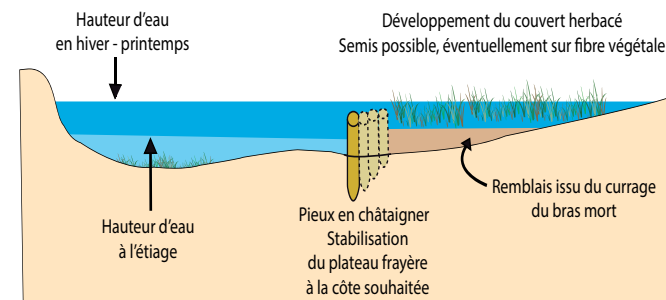
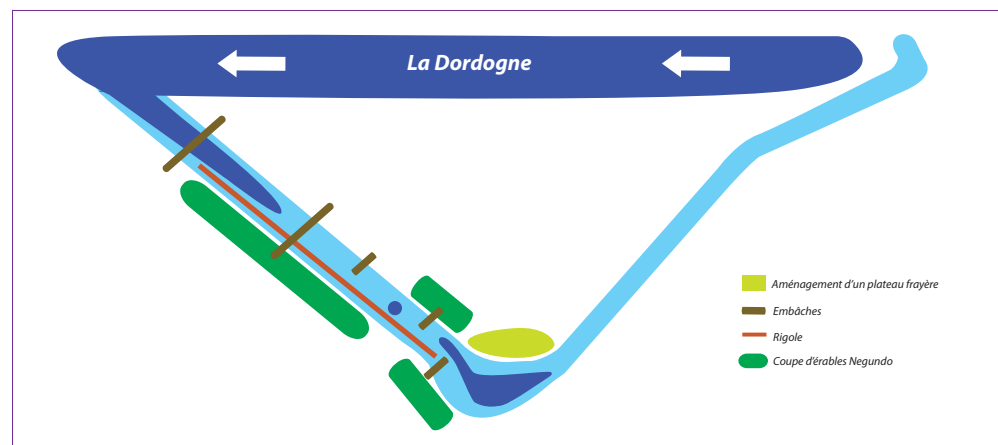
L'abaissement du fond du bras mort permet de maintenir l'annexe en eau pour des débits relativement faibles. De ce fait, en plus de créer de l'habitat pour l'ensemble de la biodiversité, ces travaux vont optimiser la reproduction du brochet.



Exemple de transects après réalisation des travaux (Q = débit en m³)

## Travaux, aménagements, et réglementations

Perturbation observée	Aménagement et travaux	Dossier loi sur l'eau et nomenclature IOTA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en eau insuffisante de l'annexe avec exondation régulière pendant la période de reproduction du brochet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux de curage de sédiments et de reprofilage</li> <li>Création de plateaux frayères</li> <li>Retrait d'embâcles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rubrique IOTA <b>3.2.1.0</b> (curage / reprofilage de 200 m³ avec extraction de 170 m³ pour les plateaux) : <b>déclaration</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de poches d'eau gênant le ressuyage et créant des pièges à poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un chenal de ressuyage : 3 m de large et 50 cm de fond en moyenne sur une longueur inférieure à 100 m</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rubriques IOTA <b>3.1.2.0</b> (modification du profil en travers du lit mineur sur moins de 100 m), <b>3.1.5.0</b> (destruction de zone de frayère de moins de 150 m²) et <b>3.2.1.0</b> (enlèvement de sédiments du à la création d'un chenal : 300 m³) : <b>déclaration</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de végétation herbacée, support de ponte du brochet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Débroussaillage</li> <li>Travaux d'élagages et de coupes sélectives d'arbres sur le bras mort</li> <li>Semis sur plateau frayère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet</li> </ul>



## Gouvernance et outils de gestion

Ce projet a pu émerger grâce à une gouvernance commune partagée entre le monde de la pêche (plusieurs AAPPMA et fédération départementale), et la Communauté de Communes du pays de Souillac-Rocamadour. Ces entités ont mis en place un programme de restauration des annexes fluviales et de valorisation de l'activité halieutique validé par un comité de pilotage composé notamment de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'ONEMA, du Conseil Général du Lot, de la DDT et d'EPIDOR. C'est cette gestion commune et cette large concertation qui a permis de faire émerger un tel projet.

Par ailleurs, le site est situé sur le Domaine Public Fluvial (DPF), aussi la composition du dossier loi sur l'eau et la demande d'autorisation d'occupation temporaire du DPF à la DDT 46 ont été nécessaires. Enfin, le bras mort de Mareuil est situé dans la vallée de la Dordogne Quercynoise, site Natura 2000 ; le rapport d'étude du naturaliste a d'une part donné le feu vert pour entamer les travaux, d'autre part a permis de valider le gain écologique de ces aménagements.

Postes de dépenses		Coût	Partenaires financiers	Participation
Étude avant-travaux	Expertise naturaliste de la Cousane de Mareuil (RATEL)	1700 €	Agence de l'eau Adour-Garonne (47%)	11 078 €
	Prélèvement et analyse de sédiment d'un bras mort situé sur la Dordogne à Mareuil avant curage - Expertise des résultats pour épandage des matériaux (SYDED)	1240 €		
Travaux de curage de sédiments de reprofilage et de retrait d'embâcles sur une annexe hydraulique (Marcouly)		11 510,3 €	Conseil Général 46 (Espace Naturel Sensible) (32%)	7 542 €
Travaux d'élagages et de coupes sélectives d'arbres sur le bras mort Association APIE)		7120 €	Communauté de communes du Pays de Souillac Rocamadour (21%)	4 950 €
Etude APD et coordination du projet Assistance à maîtrise d'ouvrage (FDAAPPMA 46) avec participation FNPF et EDF		2000 €		
Total		23570 €	Total	23 570 €